



FORMATION CONTINUE 2024

VISIOCONFERENCE DROIT DE LA FAMILLE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Mardi 19 novembre

De 9h30 à 12h30

et

De 14h00 à 17h00

Philippe BONFILS

Professeur

Université Aix Marseille LDPSC

Avocat au barreau de Marseille

Caroline

SIFFREIN-BLANC

Maître de conférences

Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles

Faculté de droit et sciences politiques

Aix Marseille

190€ la séance

160€ / - 2 ans

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Recevoir et conseiller un(e) client(e) victime de violences conjugales
- Orienter la procédure entre la voie civile et la voie pénale
- Maîtriser la procédure de l'ordonnance de protection (civile) et la procédure pénale en matière de violences conjugales
- Maîtriser les dernières réformes législatives sur la protection des enfants en matière de violences intra-familiales

Pré requis : Être avocat.

Programme :

- Présentation générale des violences conjugales
- Présentation des options procédurales hors pénal avec une présentation spécifique de l'ordonnance de protection
- L'impact des violences en matière d'autorité parentale
- Procédure pénale (plainte, réponses pénales) en matière de violences conjugales ; panel des infractions pénales, les peines.

Moyens pédagogiques :

Conférence avec échanges interactifs.

Support pédagogique remis après la formation.

Modalités d'évaluation de la formation :

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux) et 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA, anciennement EDASOP (edasop.fr ou efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EFA aux participants par mail au plus tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas,appelez l'EFA (05 61 53 06 99).

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2024 signée entre le FIF PL et l'EFA, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap : Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE

s.debalorre@efa-toulouse.fr

[05 61 53 58 52](tel:0561535852)